

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon – 2 avril 2014 – 16 heures

## L'ISNAR-IMG se félicite de la reconduite de Madame Marisol TOURAINE comme Ministre des Affaires Sociales

Comme confirmé ce matin par le cabinet de la Ministre, celle-ci garde le même portefeuille d'actions et donc la santé.

L'ISNAR-IMG se félicite des **relations de confiance** établies avec Madame la Ministre et son cabinet depuis sa nomination. Nous souhaitons **poursuivre les travaux en cours** dans le même état d'esprit.

L'ISNAR-IMG a publié<sup>1</sup> le 27 mars un état des lieux concernant les *Plateformes d'Appui aux Professionnels de Santé (PAPS), les Référents Installation et la Formation Médicale Initiale à l'installation*<sup>2</sup>.

Nous **soutenons la ligne politique établie mais sa mise en œuvre tarde** :

- Les PAPS sont encore en friche,
- Les référents installation ne sont pas visibles,
- La formation médicale initiale à l'installation n'est pas à la hauteur des enjeux.

L'ISNAR-IMG propose des **pistes d'amélioration** pour que ces outils d'aides à l'installation des futurs médecins généralistes soient efficaces.

La politique annoncée par Madame la Ministre doit être appliquée par les ARS. Nous continuerons d'être vigilants sur sa mise en place sur le terrain, auprès des internes de médecine générale.

L'ISNAR-IMG se réjouit de pouvoir inscrire dans la continuité les travaux engagés avec le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé.

Guillaume POGU,  
Porte Parole de l'ISNAR-IMG.

### Contacts Presse

Julien POIMBOEUF – Président  
06 73 07 53 01 - [president@isnar-img.com](mailto:president@isnar-img.com)  
Guillaume POGU – Porte Parole  
06 73 07 52 85 - [porteparole@isnar-img.com](mailto:porteparole@isnar-img.com)



<sup>1</sup> Communiqué de presse ISNAR-IMG du 27 mars 2014 « Promotion et formation à l'installation des jeunes médecins - En panne ? »

<sup>2</sup> Plateformes d'Appui aux Professionnels de Santé (PAPS), Référents Installation et Formation Médicale Initiale à l'installation - Propositions de l'ISNAR-IMG, adoptées par le Conseil d'Administration